

L'an deux mil seize et le deux septembre à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

Présents: Madame Christèle FORET, Messieurs Pierre BAILLY-BECHET, Pierre BOULLY, Hugues DE BROSES, Arnaud de CERTAINES, Brice DUCRUIX, Emile LIEBAUD, Régis LORAS, Roger RIBOLLET et Dominique VIOT.

Absents avec pouvoir :

Evelyne MONFRAY donne pouvoir à Dominique VIOT
Gilles VATOUX donne pouvoir à Arnaud de CERTAINES
Stéphane CANTE donne pouvoir à Emile LIEBAUD

Absent excusé:

Absent : Jean-Pierre BACHELARD

Nombre de conseillers en exercice : **14**
Date de la convocation : 24 août 2016

Présents et représentés : 13
Date d'affichage : 24 août 2016

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Emile LIEBAUD a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 8 juillet 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 2 septembre 2016.

Ordre du jour

- Demande de subvention au SDIS pour l'acquisition de matériel et textiles pour les Pompiers
- Renouvellement autorisation signature convention avec AJC concernant les TAP
- Organisation d'un référendum local pour approuver l'augmentation des taux d'imposition pour financer les travaux d'aménagement

Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

Délibérations

N°28 : Demande de subvention au SDIS pour l'acquisition de matériel pour les Sapeurs-Pompiers

Monsieur le Maire fait part de la nécessité d'acquérir du textile et matériel pour les Sapeurs-pompiers du CPINI de Garnerans.

Il s'avère que le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a délibéré dans sa séance du 11 décembre 2009, sur la liste des matériels subventionnables aux communes ayant un C.P.I.N.I. Elle souhaite acquérir des surpantalons (textiles), supports lampes de torches et l'installation d'un pied de sirène avec l'achat de bips.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, de solliciter le SDIS pour l'acquisition de textiles et de matériel pour le CPINI.
- Charge Monsieur le Maire de signer tout document afférent à cette demande.
- Précise que les crédits sont inscrits au budget 2016.

N°29 : Renouvellement Autorisation signature convention de partenariat – animation des Temps d'Activités Périscolaires dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT) avec l'AJC pour l'année 2016-2017

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de lui renouveler l'autorisation de signer la convention avec l'AJC concernant la convention de partenariat – animation des Temps d'Activités Périscolaires dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT) pour l'année 2016-2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : **AUTORISE, à l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur le Maire, à renouveler la convention de partenariat – animation des Temps d'Activités Périscolaires dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT) pour l'année 2016-2017 avec l'AJC.**

N°30 : Référendum sur les taux d'imposition 2017

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement de voirie et mode doux discutés lors de conseils municipaux précédents et présenté en réunion publique le 1^{er} juillet.

Les finances de la commune ne permettent pas de financer l'intégralité du projet sans augmentation des impôts locaux particulièrement bas à Garnerans. Cette augmentation étant contraire aux engagements pris avant les élections Monsieur le Maire souhaite demander leur avis aux habitants à travers un référendum local en proposant l'augmentation des taux d'imposition de 10% pour financer un emprunt permettant de réaliser le projet.

Monsieur le Maire indique que cela portera le niveau d'imposition dans la moyenne de la communauté de communes et à un niveau toujours très inférieur à la moyenne du département et à la moyenne française.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : **AUTORISE, à la majorité des membres présents et représentés (10 pour, 1 contre, 2 abstentions), Monsieur le Maire, à organiser un référendum local le dimanche 27 novembre 2016 afin de demander aux électeurs de se prononcer pour ou contre la délibération suivante :**

« Les taux d'imposition pour l'année 2017 sont fixés à :

Taxe d'habitation	12,16% contre 11,05 % en 2016 et 11,28 % en 2015
Taxe foncière bâti	14,42% contre 13,11 % en 2016 et 13,38 % en 2015
Taxe foncière non bâti	42,22% contre 38,38 % en 2016 et 39,16 % en 2015»

Rapports Commissions

Action sociale et culturelle et services à la population

La prochaine réunion de CCAS aura lieu le mercredi 14 septembre.

Urbanisme et environnement

L'aire de covoiturage intercommunal prévue initialement aux Leynards sera finalement installée au parking du cimetière.

Il était prévu que la Communauté de Communes reprenne au Département l'aire des Leynards. Dans le contexte de la fusion des communautés de communes cette reprise est abandonnée. La commune va donc prendre contact avec le Département pour récupérer cette aire et la rouvrir au public.

Une réunion publique aura lieu le vendredi 16 septembre pour présenter le plan de désherbage communal qui intègrera la diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires.

La capture des pigeons va reprendre début septembre.

Finances

Chiffres au 2 septembre 2016 :

40,57 % des dépenses de fonctionnement

36,74 % en recettes de fonctionnement

53,54 % de dépenses d'investissement

37,35 % en recettes d'investissement

Une réunion de la commission Finances aura lieu le jeudi 6 octobre à 20h.

Une réunion d'information de la Trésorerie aura lieu le vendredi 16 septembre.

Communication fêtes et cérémonies

L'installation des livres sur les étagères de la mairie est faite.

Le hot-spot wifi sera installé courant septembre.

Le Tour de l'Ain s'est bien passé.

Questions / informations diverses

Le Conseil Municipal a pris connaissance du Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement,

Ce rapport est disponible et consultable en mairie.

La séance est levée à 23h55.

Prochain Conseil le vendredi 14 octobre 2016 à 20h30

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Dominique VIOT.